

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31/05/2007 - Convocation du 22/05/2007  
Compte rendu affiché le : 07/06/2007

Président de séance : M. Paul LAFFLY  
Secrétaire de séance : Mme Danielle BROSSARD

Ref : CC

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	22
Votants	23

**Présents :**

M. FAURE; M. LAFFLY; Mme GUERIN; M. POINT; M. CHATUT;  
Mme BOUHEY; M. AUROY; M. RODRIGUEZ; M. OLLIVIER; M.  
MEYER; Mlle VEYRIER; Mme BROSSARD; Mme GLATARD; Mme  
WYMANN; Mme MARMONIER; M. FORGET; M. CHRETIN; Mme  
DESVIGNES; Mme PERRIN; M. MACHURAT; Mlle MILLET; M.  
BELLOT

**Absents représentés :**

M. GONDELAUD (pouvoir à M. OLLIVIER)

**Absents :**

M. GOSSET; Mme BERRA; Mme ZUILI; M. FERNANDES; Mme  
LABASOR; M. BOUREZG.

## Objet : Partenariat - Escale

A l'occasion de la fête du quartier de la Source, des jeunes recrutés par le Service Départemental de Prévention Spécialisée "l'Escalé" participeront à l'installation à la mise en place d'un podium et aux travaux de maintenance nécessaires au bon déroulement de la manifestation.

Cette intervention, qui se fait à la demande expresse de la commune qui assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération, impose de signer un accord de partenariat qui s'établit au plan financier à hauteur de 270 €. Cela correspond à la rémunération de quatre jeunes pendant cinq heures à hauteur de 13,50 € de l'heure.

## **Le Conseil Municipal, à la majorité**

- Pour : 22

- Contre : 1

- OUI l'exposé de Madame l'Adjointe déléguée,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Budget Primitif 2007,
- VU le Contrat de Ville,
- **CONSIDERANT l'intérêt présenté par le projet,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'accord de partenariat décrit ci-dessus et toutes pièces se rapportant à cette affaire,**
- **DIT que la dépense correspondante, soit 270 €, est prévue au budget communal.**

*Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.*

Pour Extrait Conforme,  
NEUVILLE-SUR-SAÔNE,  
Le 31 mai 2007  
Le Maire,  
Paul LAFFLY.



Acte rendu exécutoire après  
Dépôt en préfecture le 05/06/2007  
Publication ou affichage du 06/06/2007  
Paul LAFFLY,  
Maire.